

David CLERC

"Certifié conforme"

SARL A2MICILE LYON CENTRE

Page :

1

Franck THOUNY

Joël CHAULET

"Certifié conforme"

Bilan Actif

"Certifié conforme"

31/12/2023

31/12/2022

Etat exprimé en euros

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 592,27	1 592,27		
	Fonds commercial (1)	249 686,48		249 686,48	196 968,48
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	142 047,00	89 331,18	52 715,82	55 167,76
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	49 656,00		49 656,00	27 386,00
	Autres immobilisations financières	2 976,66		2 976,66	2 976,66
TOTAL (II)		445 958,41	90 923,45	355 034,96	282 498,90
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	816 196,14	78 788,12	737 408,02	708 174,72
	Autres créances	67 827,56		67 827,56	59 253,84
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16 650,00		16 650,00	16 650,00
	DISPONIBILITES	216 040,96		216 040,96	103 179,54
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 506,86		13 506,86	
	TOTAL (III)	1 130 221,52	78 788,12	1 051 433,40	887 258,10
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 576 179,93	169 711,57	1 406 468,36	1 169 757,00

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	795,27	749,91
	Résultat de l'exercice	54 389,84	89 045,36
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	57 385,11	91 995,27
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	155 351,05	127 603,41
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 731,39	169 442,49
	Dettes fiscales et sociales	699 962,79	589 933,82
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	315 038,02	190 782,01
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 349 083,25	1 077 761,73
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 406 468,36	1 169 757,00
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	54 389,84	89 045,36
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 349 083,25	1 034 439,12
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	198 560,75		61 913,00		9 195,00	251 278,75
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	198 560,75		61 913,00		9 195,00	251 278,75
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	81 459,06		8 456,10			89 915,16
	Matériel de transport	7 500,00					7 500,00
	Matériel de bureau, mobilier	41 663,17		2 968,67			44 631,84
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	130 622,23		11 424,77			142 047,00
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	30 362,66		23 570,00		1 300,00	52 632,66
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 362,66		23 570,00		1 300,00	52 632,66
TOTAL		359 545,64		96 907,77		10 495,00	445 958,41

David CLERC

✓ Certified by  you sign

Joël CHAULET

✓ Certified by  you sign

Franck THOUNY

✓ Certified by  you sign

"Certifié conforme"

"Certifié conforme"

"Certifié conforme"

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 592,27			1 592,27
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 592,27			1 592,27
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	38 987,61	8 746,39		47 734,00
	Matériel de transport	7 500,00			7 500,00
	Matériel de bureau, mobilier	28 966,86	5 130,32		34 097,18
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 454,47	13 876,71		89 331,18
TOTAL		77 046,74	13 876,71		90 923,45

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	53 882,50	78 788,12	53 882,50	78 788,12
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	53 882,50	78 788,12	53 882,50	78 788,12
TOTAL GENERAL		53 882,50	78 788,12	53 882,50	78 788,12
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			78 788,12	53 882,50	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	49 656,00		49 656,00
	Autres immobilisations financières	2 976,66		2 976,66
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	816 196,14	816 196,14	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	20 398,42	20 398,42	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	16 996,00	16 996,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 758,84	17 758,84	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	129,00	129,00	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	12 545,30	12 545,30	
	Charges constatées d'avances	13 506,86	13 506,86	
	TOTAL DES CREANCES	950 163,22	897 530,56	52 632,66
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice	23 570,00		
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 300,00		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	155 351,05	155 351,05		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	178 731,39	178 731,39		
	Personnel et comptes rattachés	433 378,58	433 378,58		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	160 450,68	160 450,68		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 531,32	22 531,32		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 282,21	5 282,21		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	78 320,00	78 320,00		
	Autres dettes	315 038,02	315 038,02		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 349 083,25	1 349 083,25		
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	108 438,00			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	80 690,36			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20,00	100,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		20,00	100,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		372 061
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		49
EMPRUNT INTERET	33	
ASSURANCE EMPRUNT	16	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		88 374
FACTURES NON PARVENUES	88 374	
Dettes fiscales et sociales		283 638
PROVISIONS POUR CONGES PAYES	209 181	
PARTICIPATION A PAYER	13 752	
CH. SOC. S/ CP	28 440	
TA - FORMATION PRO. CONTINUE	29 055	
ETAT CHARGES A PAYER	3 210	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		129
Autres créances		129
<i>ETAT SUBVENTION A RECEVOIR</i>	<i>129</i>	

A2MICILE LYON CENTRE
Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 11 RUE TRME 69001 LYON 1ER
503 127 185 R.C.S. Lyon

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juin, à neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Franck THOUNY
titulaire de une part sociale en pleine propriété, ci 1 parts

- Monsieur David-Alexandre CLERC
titulaire de sept parts sociales en pleine propriété, ci 7 parts

- La Société A2MICILE EUROPE S.A.S,
titulaire de douze parts sociales en pleine propriété, ci 12 parts

Total des parts présentes : 20 parts sociales en pleine propriété sur les 20 parts composant le capital social.

Monsieur David-Alexandre CLERC préside la séance, en qualité de gérant associé.

Le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare que tous les documents prescrit par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associés au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation. Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation,
- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat de la gérance
- Pouvoirs.

Le Président donne ensuite lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés prennent acte de la convocation verbale de la gérance. En conséquence, l'Assemblée, comprenant tous les associés, sans exception, présents et propriétaires de la totalité des parts composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la gérance aux associés à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 54.389,84 Euros.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font ressortir un bénéfice d'un montant de 54.389,84 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	54.389,84
<u>Report à nouveau</u>	<u>E.</u>	<u>795,27</u>
TOTAL DISPONIBLE	E	55.185,11

A titre de dividendes	E.	55.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	<u>E.</u>	<u>185,11</u>
TOTAL AFFECTE	E.	55.185,11

Le paiement des dividendes serait effectué au siège social, à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 22.000,00 Euros,

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 33.000,00 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé enfin que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Page 3 sur 3

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (€)	Revenus non éligibles à l'abattement (€)
31/12/2022	35.600,00	53.400,00
31/12/2021	26.800,00	40.200,00
31/12/2020	10.400,00	15.600,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance décide de renouveler le mandat du gérant, Monsieur David-Alexandre CLERC, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les cogérants et par les associés présents.

David-Alexandre CLERC
Gérant

David CLERC

✓ Certified by  yosign

Franck THOUNY
Associé

Franck THOUNY

✓ Certified by  yosign

A2MICILE EUROPE S.A.S,
Associé Représenté par son Président,
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yosign